

MULHOUSE-ALSACE.FR



DOSSIER PRESSE - SAMEDI 23 OCTOBRE 2021



Inauguration de la piste cyclable entre Heimsbrunn et Galfingue

ETANG DE PÊCHE - Rue du Saule à HEIMSBRUNN

CONTACTS

PRESSE m2A
Clémentine BERLIVET

Chargée de projets Communication
07 87 20 83 07 - 03 89 33 70 97
clementine.berlivet@mulhouse-alsace.fr

EXPERT m2A
François BERGER

Responsable Déplacements doux
06 11 21 33 58
francois.berger@mulhouse-alsace.fr

SOMMAIRE

Un axe cyclable important reliant deux communes de l'agglomération	03
Le projet	04
Les chiffres clés	05
La politique cyclable de m2A	06

UN AXE CYCLABLE IMPORTANT RELIANT DEUX COMMUNES DE L'AGGLOMERATION

Dans le cadre de ses compétences en matière d'aménagements cyclables, Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) a réalisé en juillet 2021 une voie verte réservée aux piétons, aux cycles et aux agriculteurs entre la rue du Saule à Heimsbrunn et l'avenue du Général de Gaulle à Galfingue.

Inscrit comme itinéraire structurant au schéma directeur de m2A, l'itinéraire ainsi aménagé emprunte des chemins agricoles des deux communes.

Il répond à trois objectifs principaux :

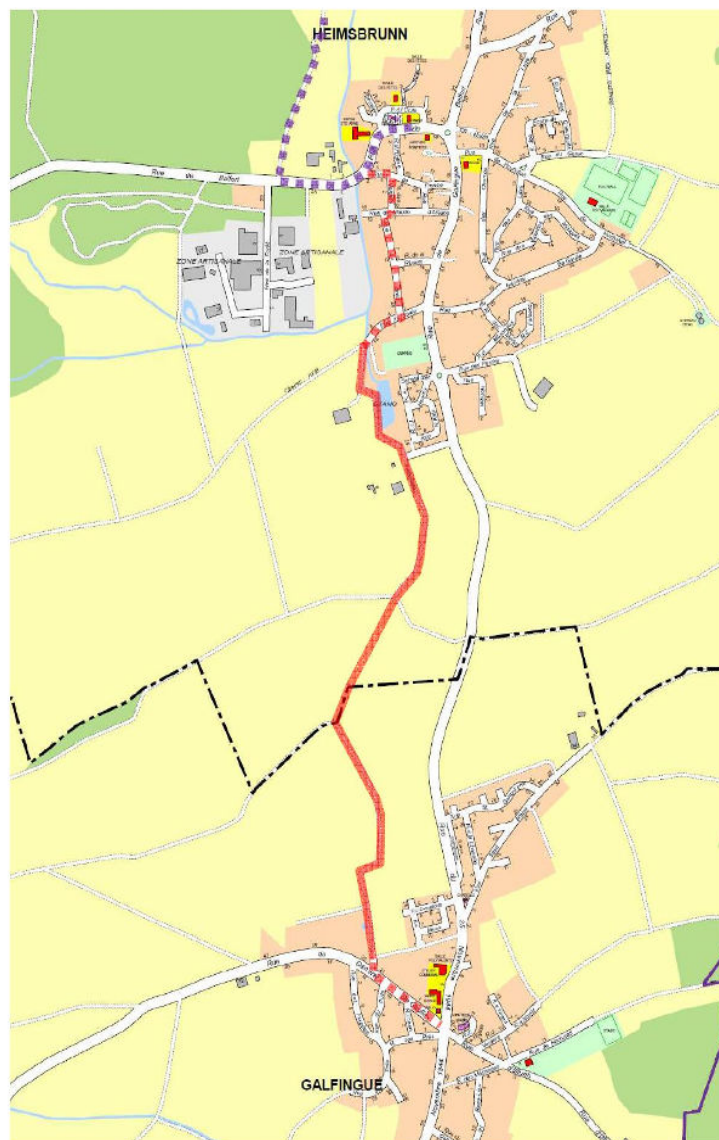
- **Créer un parcours sécurisé pour les cyclistes** entre les deux communes évitant la forte circulation sur la RD19.
- **Sécuriser l'accès pour les enfants aux écoles des deux communes** dans le cadre du regroupement Pédagogique Intercommunal créé en 2018.
- **Proposer un lieu de promenade à l'abri de la circulation**, accessible aussi bien aux cyclistes de loisirs qu'aux familles à pied et aux personnes à mobilité réduite des deux villages.

LE PROJET

Le projet a consisté à réaliser une voie verte de 3 mètres de large par le renforcement et le revêtement en enrobé de chemins agricoles. Au droit de la Coopérative Agricole de Céréales (CAC) et de la déchetterie verte municipale de Heimsbrunn cette largeur a été portée à 4 mètres.

L'aménagement du chemin sera complété ultérieurement par du jalonnement directionnel vélo jusqu'aux mairies des 2 communes ainsi qu'à l'itinéraire cyclable menant vers Reiningue et Lutterbach.

Cette voie cyclable laisse la possibilité aux agriculteurs et aux camions d'accéder à la CAC située sur le tracé, par ailleurs les habitant de Heimsbrunn pourront continuer à amener leurs déchets verts à la déchetterie verte.



Liaison Heimsbrunn / Galfingue

-

CHIFFRES CLÉS

1/ CHIFFRES CLÉS DU PROJET

Longueur de l'aménagement :
1,9 km

Financement :

Coût total : 362 400 € TTC (302 000 € HT)

- Participation de la Communauté européenne d'Alsace (CeA)
au titre du fond d'attractivité du territoire :
40% du montant HT soit 120 800 €
- Participation de l'Etat
dans le cadre de la dotation à l'investissement public local :
40% du montant HT soit 120 800 €
- Participation de m2A
L'agglomération finance les 20% restants du montant global
soit 60 400€

Maîtrise d'œuvre m2A :

- Bureau d'Etudes et d'Aménagement de m2A (D. LEROY, A. THIEBO).

Entreprises engagées dans le projet :

- Voirie : Lingenheld
- Signalisation verticale : GIROD Alsace

2/ CHIFFRES CLÉS DE LA POLITIQUE « VÉLO » de m2A

m2A compte aujourd'hui :

- **407 km** d'aménagements cyclables
- **4 870 arceaux à vélo**
- **665 vélos à assistance électrique** mis en location longue durée à 37 € / mois. (gestion du parc par Médiacycles), y compris 100 nouveaux vélos qui viennent d'être livrés fin août 2021.

Investissements pour le territoire :

m2A consacre près de 8 millions d'euros aux projets en faveur des vélos dans sa Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI) 2020/2026. Ce chiffre comprend aussi bien les projets sous maîtrise d'ouvrage m2A que les subventions aux communes ou à la Communauté Européenne d'Alsace.

LA POLITIQUE CYCLABLE DE m2A

m2A entend développer à la fois la pratique du vélo de loisirs et celle du vélo en ville dans le cadre des déplacements utilitaires. Elle s'inscrit dans les objectifs du Plan Climat de m2A.



4 grandes orientations sont privilégiées :

- **Mise en place d'un réseau d'aménagements cyclables sécurisé, lisible et continu** entre les communes de l'agglomération desservant les principaux pôles urbains, gares notamment, et les secteurs d'habitat. Il s'agit de privilégier les aménagements séparés de la circulation motorisée. Le Schéma Directeur Cyclable de l'agglomération (approuvé en 2019) constitue le cadre de référence pour la réalisation de ces itinéraires. Depuis 2004, m2A réalise en moyenne 5 km d'aménagements cyclables par an et souhaite accélérer ce rythme
- **Développement du Vélo à Assistance Electrique (VAE)** : il s'agit d'encourager son usage particulièrement pertinent pour les déplacements sur des distances importantes à l'échelle de l'agglomération. A ce titre m2A a acquis une flotte de vélos à assistance électrique qui sont mis à la disposition des habitants et entreprises de l'agglomération en location longue durée. Le service de location est assuré pour le compte de m2A par l'association Médiacycles.
- **Amélioration de l'offre de services aux cyclistes en matière de stationnement** (pose d'arceaux à vélo, création de parkings vélo...).
- **Promotion du cyclotourisme** : m2A a été la première collectivité d'Alsace à obtenir le label « Territoire vélo » décerné par la Fédération Française de Cyclotourisme pour la qualité des services qu'elle offre aux cyclotouristes (infrastructure, hébergement, restauration...).

Le territoire de l'agglomération est traversé par 3 Eurovélo : l'EuroVelo 5, l'EuroVelo 6 (Atlantique Mer Noire) et l'EuroVelo 15 des fleuves ainsi que par l'itinéraire des 3 Pays. m2A entend ainsi poursuivre le développement des infrastructures et des services à destination des cyclotouristes.

